

Appel à projets – Développement des pratiques pédagogiques

Table des matières

Présentation de l'appel à projets	2
Volet 1 - « Défis des transitions et enjeux des territoires : approches pédagogiques »	2
Contexte :	2
Mise en œuvre :	3
Volet 2 - « Soutien à la démarche Approche par compétences (APC) »	4
Conditions pour la production de ressources pédagogiques	4
Engagement des porteurs de projet	5
Licences des ressources produites	5
Livrables	5
Volet 1 - Transitions	5
Volet 2 – APC	6
Valorisation	6
Dépenses éligibles	7
Critères de recevabilité	7
Sélection des projets	8
Critères d'évaluation	8
Volet 1 - Transitions	8
Volet 2 - APC	8
Commission de sélection	8
Accompagnement par la DAPI	8
Calendrier	8

Présentation de l'appel à projets

L'appel à projets pédagogiques 2026 comporte deux volets :

- un volet « Défis des transitions et enjeux des territoires : approches pédagogiques »
- un volet « Soutien à la démarche Approche par compétences (APC) »

Vous pouvez candidater à l'un des deux volets ou bien les cumuler¹.

Volet 1 - « Défis des transitions et enjeux des territoires : approches pédagogiques »

Contexte :

Depuis 2018, l'Université de Lille a fait de l'approche globale des transitions le cœur de sa stratégie scientifique, pédagogique et partenariale. Cette approche repose sur la mobilisation de savoirs interdisciplinaires pour répondre aux défis environnementaux et sociétaux de notre époque et de notre territoire. L'université a orienté son projet stratégique d'approche globale des transitions sur sept objectifs de développement durable (ODD), identifiés après une analyse de sa production scientifique :

- Bonne santé et bien-être (ODD 3),
- Éducation de qualité (ODD 4),
- Énergie propre et d'un coût abordable (ODD 7),
- Inégalités réduites (ODD 10),
- Villes et communautés durables (ODD 11),
- Consommation et production responsables (ODD 12),
- Paix, justice et institutions fortes (ODD 16).

Ces objectifs servent de repères pour poursuivre la densification du tissu scientifique lillois par le développement de programmes interdisciplinaires ambitieux.

L'appel à projet « défis des transitions et enjeux des territoires : approches pédagogiques » vise à soutenir la concrétisation de cette intention dans la prochaine offre de formation de l'établissement. Il fait appel aux équipes pédagogiques désireuses de s'engager dans cette voie en faisant évoluer leur programme de formation en vue de la prochaine accréditation.

Le mouvement de l'université sur ces questions a déjà été engagé via son projet I-SITE, label qui a permis le développement d'une recherche et d'une formation de 2e cycle d'excellence sur ces sujets. Fort de cette expertise, l'établissement souhaite poursuivre le travail engagé pour renforcer l'offre de formation sur ces enjeux, en confrontant les étudiants à des situations complexes et authentiques, qui feront d'eux des acteurs éclairés

¹ En cas de candidature sur les deux volets, le projet sera évalué avec les critères des deux volets et l'équipe devra rendre les livrables correspondants de chaque volet.

du monde de demain. Les transformations et les innovations pédagogiques sont au cœur des préoccupations stratégiques de l'Université de Lille, leur enjeu principal est de rendre l'étudiant acteur de sa formation, renforcer sa motivation en le plaçant dans des contextes concrets qui auront du sens et ainsi l'engager à poursuivre ses études, à développer ses compétences pour une meilleure insertion professionnelle. Cette dynamique, notamment porté par le projet LIBEL'UL (ANR-France 2030), créée dès la licence et axée sur les valeurs de l'université liées aux transitions, répondra aux attentes désormais fortement exprimées des étudiants et contribuera à renforcer le rayonnement et l'attractivité du site lillois.

Mise en œuvre :

Ce premier volet « Défis des transitions et enjeux des territoires : approches pédagogiques » soutiendra des équipes souhaitant engager un travail pédagogique visant à :

- **faire évoluer un BCC pour développer ou renforcer la prise en compte des enjeux de transitions** (*une priorité sera donnée aux projets concernant la licence*). Il s'agira alors d'identifier une compétence en lien prioritairement avec l'un des 7 ODD précédemment évoqués (ou à défaut un des 17 ODD identifiés par l'ONU) et de construire, au sein du BCC considéré, un parcours de formation permettant aux étudiants de développer la compétence visée. Dans ce sens, il est attendu que les méthodes pédagogiques développées au sein de ces BCC « transitions » favorisent la mise en œuvre de pratiques actives et collaboratives mettant les étudiants en situation d'agir, dans des situations formatives incluant les enjeux des transitions et des territoires. Les méthodes pédagogiques pouvant être mobilisées sont diversifiées : apprentissage par problème, par projets, simulation, Ludopédagogie, etc. Ce BCC peut également viser une compétence de type « construire son projet professionnel » dans un monde en transition. Dans ce cas, l'objet de ce BCC portera sur l'accompagnement à la construction du projet professionnel et au soutien de la réflexion des étudiant.e.s sur leurs choix d'orientation et de développement professionnels dans un contexte en profonde mutation.

Les enseignements ainsi construits, au format BCC, seront identifiés et valorisés dans la présentation de l'offre de formation de l'établissement.

Volet 2 - « Soutien à la démarche Approche par compétences (APC) »

Ce second volet "Approche par compétences" soutiendra des équipes souhaitant engager un travail pédagogique visant à :

- créer **une situation d'apprentissage et d'évaluation (SAE)²** en lien avec une ou plusieurs compétences développées dans la formation ;
- intégrer une démarche **réflexive des étudiants** dans les évaluations formatives et certificatives dans le cadre d'une APC ;
- réviser la stratégie de l'équipe pédagogique vis-à-vis des **stages** : définir des objectifs d'apprentissage en stage en lien avec le référentiel de compétences de la formation ; organiser et formaliser la relation entre les stagiaires, les maîtres de stage et les enseignants ; construire une évaluation des compétences du référentiel développées en stage.

Les enseignements ainsi construits, au format BCC seront identifiés et valorisés dans la présentation de l'offre de formation de l'établissement.

Conditions pour la production de ressources pédagogiques

Dans la mesure du possible, il est attendu que les projets de formation s'appuient sur des ressources existantes et disponibles librement au sein de la communauté universitaire. Les ressources des Universités Numériques Thématiques (UNISCIEL, UVED, ...), récemment renforcées sur les sujets des transitions écologiques pour un développement soutenable (TEDS), seront notamment à considérer. Dans le cas où la production de ressources complémentaires serait nécessaire (podcast, capsules vidéo, développement applicatif, etc.), **il est impératif de prendre contact avec la DGDNum (dgdnum-direction@univ-lille.fr) avant le dépôt du projet** pour s'assurer de la faisabilité des réalisations attendues et/ou de budgétiser une externalisation de cette production (sur la base de devis).

² Une Situation d'Apprentissage et d'Évaluation est un dispositif d'apprentissage pensé par un ou des enseignants pour :

- mettre les étudiants en action dans une tâche réaliste, proche du milieu professionnel,
- avec un niveau d'autonomie propice à la prise de décisions,
- pendant laquelle l'évaluation permet d'apprécier le développement de la compétence, par les étudiants ou les enseignants (auto-évaluation, évaluation par les pairs, évaluation formative),
- pour développer une compétence du référentiel de compétences, en mobilisant les ressources de différentes disciplines.

Engagement des porteurs de projet

Licences des ressources produites

Toutes les ressources multimédias produites dans le cadre de l'appel à projets ont vocation à être gratuitement mises à disposition de la communauté sous licence *Creative Commons*³. *A minima*, ces ressources devront être sous licence CC BY-NC, c'est-à-dire « obligation de paternité (= identification des auteurs) et usage commercial interdit ».

Le cas échéant, une exploitation commerciale donnera lieu à la conclusion d'un contrat de cessions de droits entre l'auteur, ou les co-auteurs, des ressources et l'Université de Lille, conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle et du Code de l'éducation.

Livrables

Les porteurs des projets retenus s'engagent à livrer, à l'issue de leur réalisation, les éléments suivants :

Volet 1 - Transitions

- une proposition de maquette de formation mettant en évidence un BCC « transitions » formulé sous la forme d'une compétence et crédité de 6 à 12 ECTS ;
- le descriptif du dispositif pédagogique pouvant être par exemple une situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) mettant l'étudiant dans une situation-problème autour d'un enjeu de transition (Cf. fiches-type de description d'une SAÉ ou d'un scénario pédagogique) ;
- les modalités d'évaluation envisagées pour le BCC;
- la stratégie d'évaluation du BCC, notamment par les étudiants.

Les BCC transformés seront à intégrer aux maquettes de formation de la prochaine rentrée suivante

³ <https://creativecommons.org/licenses/>

Volet 2 – APC

➤ Pour les SAE

- le descriptif de la SAÉ (une fiche-type sera mise à disposition) précisant notamment quelle.s compétence.s de la formation la SAÉ contribue à développer et son positionnement dans la formation ;
- un scénario pédagogique indiquant les enseignements concernés et les étapes du déroulement de la SAÉ.

➤ Pour les démarches réflexives

- Scénario de formation et d'accompagnement des étudiants à la démarche réflexive : programme des heures de suivi, de TD ; stratégie d'évaluation ; outils d'évaluation

➤ Pour les stages

- cahier des charges à destination des étudiants et maîtres de stage sur les attendus liés aux stages ;
- grilles d'évaluation (pouvant inclure une démarche réflexive) des stages en lien avec le référentiel de compétences de la formation et cohérent avec le cahier des charges.

Valorisation

Les projets financés doivent permettre d'insuffler dans la communauté universitaire lilloise un dynamisme dans le développement des compétences pédagogiques (essaimage et valorisation).

Dans ce sens, les porteurs de projets s'engagent à

- partager au sein de l'Université de Lille leurs livrables (référentiels de compétences, fiches et scénarios SAÉ, stratégies d'évaluation des compétences...),
- participer à une journée de restitution et de partage de bonnes pratiques, organisée pour la communauté universitaire,
- produire un visuel, une illustration ... du projet
- contribuer à la rédaction d'un cahier des charges partagé et opérationnel pour l'intégration des BCC ODD dans l'ensemble des formations, servant de référence au déploiement progressif au cours du contrat. Cette contribution pourra prendre la forme de la rédaction d'un rapport synthétique précisant :
 - les choix pédagogiques testés dans les formation (positionnement du BCC, caractère obligatoire ou optionnel, approche mono- ou pluridisciplinaire),
 - les éléments facilitateurs ou freins rencontrés dans l'intégration des enjeux ODD,
 - les recommandations pratiques issues de l'expérimentation pour alimenter le cahier des charges final.

à l'issue de la mise en œuvre effective du projet dans la formation.

La participation à cet appel à projet implique l'acceptation de ces engagements par les porteurs de projet.

Dépenses éligibles

Les demandes de financement porteront **principalement** sur des dépenses de personnels (heures EQTD versées en heures complémentaires) valorisant le travail pédagogique des enseignants impliqués dans le projet⁴. Il appartient aux enseignants impliqués de s'assurer de leur capacité à percevoir ces heures (statut, volume d'heures complémentaires non saturé sur l'année considérée, etc.). La DAPI ne pourra être responsable en cas d'impossibilité des enseignants à percevoir ces heures complémentaires.

Les projets ne peuvent **en aucun cas** financer des heures de face à face étudiants (prévues et comptabilisées dans les maquettes de formation), ni des dépenses d'équipement.

Les crédits attribués devront être consommés dans le courant de l'exercice 2026 sans possibilité de report de crédits sur l'exercice 2027. Les services d'enseignement considérés pour l'attribution des heures sont ceux de l'année universitaire 2025/2026. Il sera possible de placer ces heures dans le service sur dérogation instruite par la vice-présidente formation.

Critères de recevabilité

La fiche projet doit être visée par la direction de la composante et, dans la mesure du possible, par le conseil de la composante. Aucun projet transmis directement par un ou plusieurs enseignants ne sera considéré comme recevable.

Pour être éligibles, les projets doivent :

- être nouveaux (ainsi, ne sont pas éligibles les actions récurrentes et les actions relevant d'un autre appel à projets déjà réalisé ou en cours),
- marquer un lien explicite avec un des 17 ODD de l'ONU (*uniquement pour le volet 1*),
- être porté par une équipe pédagogique identifiée, qui collaborera à la scénarisation et la mise en œuvre du dispositif,
- relever du champ de la formation en garantissant un adossement à la recherche,

Il sera demandé également de joindre au formulaire de candidature le référentiel de compétences de la formation dans laquelle sera positionné le projet, la maquette de la formation, les M3C.

⁴ Pour rappel, « conformément au I de l'article 7 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié, une heure de travaux dirigés en présence d'étudiants correspond à 4, 2 heures de travail effectif et une heure de travail effectif équivaut à 0, 24 heure de travaux dirigés. » Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000020974583/>

Sélection des projets

Critères d'évaluation

➤ Volet 1 - Transitions

- faisabilité du projet
- maturité : notamment l'appui sur des ressources pré-existantes (par exemple UVED)
- essaimage : engagement en matière de valorisation interne et externe
- cohérence : inscription dans la stratégie de la formation. Formulation d'objectifs observables et mesurables. Alignement pédagogique au sein du dispositif (cohérence entre objectifs, activités d'apprentissage et évaluations)

Une priorité sera donnée aux projets concernant la licence. Une attention particulière sera également portée envers les projets associant des partenaires de l'environnement socio-économique et culturel, ou la collaboration avec d'autres mentions de formation.

➤ Volet 2 - APC

- faisabilité du projet : notamment le portage politique du projet, équipe pédagogique, cohérence avec le contexte de la formation (nombre d'étudiants, crédits et heures alloués eu égard aux objectifs et aux activités d'apprentissage)
- maturité : équipe déjà engagée ou souhaitant s'engager dans des transformations pédagogiques en lien avec l'APC
- essaimage : engagement en matière de valorisation interne et externe
- cohérence : inscription dans la stratégie de la formation ; appui sur un référentiel de compétences et des BCC qui lui soit liés

Commission de sélection

La commission d'évaluation des projets sera présidée par Mme Esther Dehoux, VP en charge du premier cycle et responsable scientifique du projet LIBEL'UL (France 2030). La composition de la commission sera communiquée prochainement. La commission se réserve le droit, en cas de candidature sur les 2 volets de l'appel à projets, de ne valider qu'un des deux ou de réaffecter sur l'autre volet.

Accompagnement par la DAPI

Un référent DAPI sera désigné pour chaque projet retenu afin d'accompagner les équipes dans la mise en œuvre des projets.

Calendrier

1. Lancement de l'appel à projets : septembre 2025
2. Date limite réception des projets : 17 novembre 2025
3. Tenue de la commission de sélection : 8 décembre 2025
4. Communication des résultats : décembre 2025
5. Lancement des projets : janvier 2026
6. Bilan intermédiaire d'avancement des projets : juin 2026
7. Fin des projets et livraison des livrables attendus : décembre 2026